

Péto-Canada

Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Macdonald) nous a dit, à la Chambre et en comité, qu'il avait été accablé de questions auxquelles il avait répondu maintes et maintes fois. Si nous examinons certaines déclarations du ministre, je crois que nous en viendrons à la conclusion qu'il ne répond tout simplement pas aux questions. A la page 7205 du hansard, en réponse au député de York-Simcoe (M. Stevens), il affirmait:

l'amendement et le discours du député concernent l'un des sujets sur lesquels, au comité, il avait l'habitude de poser la même question à plusieurs reprises, à laquelle je répondais chaque fois, puis de prétendre que je n'avais pas répondu.

Ce ne fut jamais l'attitude des membres de l'opposition. Nous savions que nos questions recevaient une réponse. Nous savons en outre que dans sa réponse le ministre ne nous a rien dit. Il y a une différence entre prononcer des mots et donner des raisons logiques.

Je pourrais vous citer un autre exemple qui s'applique exactement à la même situation. D'après le hansard, le ministre nous dit vouloir que les membres de Péto-Canada respectent les mêmes règles que les compagnies du secteur privé. Je défie le ministre de donner à la Chambre le nom d'une seule société pétrolière privée qui a reçu 1.5 milliard de dollars sans intérêt. Si les règles du jeu doivent être les mêmes pour Péto-Canada et c'est le ministre qui le dit, alors qu'il donne à la Chambre le nom des sociétés pétrolières à qui l'on a prêté de l'argent sans intérêt. Qu'il nous confie aussi le nom d'une compagnie qui aurait le privilège de faire des forages sur les terres en respectant les conditions dont nous a parlé le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (M. Buchanan) lorsqu'il nous a dit que Péto-Canada aurait des privilèges et des droits spéciaux quant aux terres du Nord. Qu'il nous explique en outre la situation pour ce qui est de la recherche, puisque le gouvernement peut recueillir, pour son propre programme de forage, toutes les données sur les travaux de recherche effectués par les compagnies privées.

Si le ministre ne peut nous donner l'assurance que les règles du jeu seront les mêmes pour tout le monde, alors inévitablement on s'inquiétera dans le secteur privé, et la création d'une société nationale des pétroles, dont la raison d'être est d'accroître les approvisionnements, aura des effets tout à fait contraires. Une société nationale des pétroles ne résoudra pas nécessairement les problèmes ni ne remédiera aux maux qui ont été décelés dans l'industrie. Il faut sans aucun doute augmenter les approvisionnements. On peut le prouver assez bien. Il est notoire que les travaux d'exploration ont diminué de 20 p. 100 en 1974. La production de brut canadien a baissé de 6 p. 100 en 1974 et encore de 11 p. 100 en 1975. Le 1^{er} janvier 1974, il y avait 334 plates-formes de forage au Canada. Ce nombre a maintenant été réduit à 235, une diminution de 100 plates-formes soit 31 p. 100. D'autre part, le Canada ne suffit plus à ses besoins en matière de pétrole. C'est, bien sûr, en partie, la prémisse sur laquelle le gouvernement fonde son argument pour créer une société nationale des pétroles. Toutefois, le gouvernement n'a jamais envisagé la raison de la réduction. L'industrie du pétrole a vu ses rentrées monétaires diminuer de 500 millions de dollars depuis 1974 par

[M. Malone.]

suite des taxes et des redevances, ce qui l'a complètement empêchée de réunir les fonds nécessaires.

● (1130)

Je pense qu'il importe de noter que le Canada a été le seul pays au monde ayant un potentiel pétrolier à accuser une baisse d'activité en 1974, ce qui prouve que le problème ne s'est pas situé uniquement au niveau du secteur privé. Si l'on considère tous les pays du monde ayant un potentiel pétrolier, on voit que le Canada a été le seul à connaître un ralentissement et le seul à subir l'intervention des politiques de l'État à tel point que le secteur privé n'arrivait pas à décider si le gouvernement souffrait de schizophrénie ou de paranoïa. Les compagnies du secteur privé étaient absolument incapables de faire des prédictions et des prévisions à long terme, et c'est nécessaire. Les gens de l'industrie nous disent qu'ils peuvent fonctionner avec une marge étroite, mais qu'ils doivent pouvoir faire des prévisions à long terme. Quand la politique change rapidement, on ne peut faire de prévisions à long terme. C'est à cause de cette impossibilité que le nombre de plates-formes de forage a diminué au Canada et du même coup les travaux d'exploration. Le gouvernement est donc à l'origine du problème et il essaie maintenant de justifier la façon dont il s'y prend pour le régler.

Nous conviendrons tous, j'en suis certain, que c'est une façon très injuste et très artificielle de gouverner le pays. Si nous établissons une société nationale des pétroles, il est indispensable que cette compagnie soit soumise aux mêmes règles que le secteur privé. Une chose est certaine, c'est que le secteur privé ne peut obtenir de l'argent pour rien. Cela n'arrive pas. Dans son amendement le député de York-Simcoe (M. Stevens) dit simplement au gouvernement qu'il doit rendre compte de ses dépenses et que s'il investit 1.5 milliard dans un projet, les Canadiens doivent en échange obtenir certaines garanties. Faute de garanties, il est logique de demander des comptes. L'amendement dit également que si l'argent rapporte quelque chose, le gouvernement doit observer les mêmes règles que le secteur privé.

Je devrais peut-être citer de nouveau la déclaration du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Macdonald) qu'on trouvera à la page 7205 du hansard:

Nous estimons qu'une société nationale des pétroles devrait être financée comme toute autre société pétrolière et que la plus grande partie des fonds devrait être avancée sous forme de capitaux spéculatifs, et sous forme d'actif plutôt que sous forme de prêt.

Je mets le ministre au défi de nous nommer une seule compagnie à qui tant d'argent tombe tout droit du ciel. Les compagnies privées ne sont pas dans la même position que le gouvernement qui, depuis 40 mois, a imprimé 40 p. 100 d'argent de plus qu'auparavant. Les compagnies privées ne peuvent en faire autant. L'argent qu'elles ont c'est l'argent qu'elles ont gagné et qui a une certaine valeur ou encore l'argent qu'elles ont emprunté. Pouvoir mettre sur le marché 1.5 million de dollars sans intérêt, c'est mettre en circulation, vu les taux d'intérêt actuels, 10 à 12 p. 100 de plus. Cela donne à la société de la Couronne la possibilité d'exploiter à perte sans que cela ne paraisse dans son bilan.